SIXIÈME ÉDITION DU FESTIBIÈRE

Quelques feuilles d'érable à Jenlain

➤ Cavalières portant le costume typique de la police montée, drapeaux rouge et blanc suspendus...le thème du Canada s'affiche partout au Festibière !

Patrice Schoune (à gauche) gère une ferme-brasserie au sud-ouest de Montréal, au Canada. Il commercialise de la bière blanche, de la blonde, de l'ambrée et une bière subtilement aromatisée à l'érable.

Hier, en début d'après-midi, les abords de la salle des fête et les stands de produits du terroir étaient un peu désertés. C'est peut-être le froid qui a poussé les visiteurs à l'intérieur.

Cette année, les organisateurs du Festibière de Jenlain ont mis à l'honneur le Canada et plus précisement le Québec. Parmi la vingtaine de brasseurs artisanaux qui exposent ce week-end, on peut donc faire la connaissance de Patrice et Béatrice Schoune, gérants d'une ferme-brasserie au sud-ouest de Montréal, au Québec. Originaire de Liège, Patrice s'est d'abord occupé de l'exploitation agricole familiale (300 ha de culture de céréales) avant d'investir dans la brasserie. Aujourd'hui, il produit 3 000 hl de bière chaque année et en commercialise vingt-quatre sortes différentes, dont une au sirop d'érable. ■

➤ Le festibière se poursuit aujourd'hui au centre-ville de Jenlain, de 10 h à 19 h.

Le festival permet aux brasseurs de tous horizons d'exposer une partie de leur production. Stéphane Vansteene (Beuvry-la-Forêt) et Bruno Blieck (Villeneuve d'Ascq) se sont lancés récemment.

Des cavalières de l'association La Manade au pigeonnier ont revêtu les costumes des membres de la police montée canadienne pour coller au thème choisi cette année au Festibière.

➤ EN BREF

LOUVIGNIES-QUESNOY

La course des loups ➤ L'Union sportive louvignoise organise la troisième édition de la course des loups le dimanche 31 mars, à 9 h 30, au départ de la place. Course pédestre de 1 km (enfant) ou de 5 à 10 km (adulte). Un cadeau offert à chaque participant et récompense à chaque enfant. Garderie, kermesse et danses modernes et country, loterie sont au programme. Tarifs : 1 € pour 1 km ; 4 € pour 5 km, 6 € pour 10 km (2 boucles). Certificat d'aptitude à la course à pied en compétition obligatoire ou n° de licence FFA. Inscriptions avant le jeudi 28 mars, auprès de David Jacqmart, 2 bis, rue Hector-Frison à Louvignies-Quesnoy.

VITE DIT

Le théâtre en ligne

Ça y est ! Il va prochainement être possible de réserver ses places de théâtre via Internet. Le conseil municipal de mercredi soir en acté le principe. Seul bémol à cette nouvelle offre : les tarifs réduits ne sont pas accessibles en réservant en ligne, il faudra donc s'acquitter par ce biais du tarif normal pour chaque catégorie de place. C'était cette solution ou adopter une majoration d'un euro par billet comme le font d'autres communes. Être internaute ou économe, il va falloir choisir !

Frédéric Nevchehirlian interpelle

Le chanteur marseillais, Frédéric Nevchehirlian, a rencontré, avant son concert, des lycéens de la cité scolaire Eugène-Thomas. Ce qui a provoqué quelques réactions plutôt positives chez les jeunes. On retiendra ce commentaire d'un d'entre eux : « *C'est bien que nous puissions rencontrer des gens comme lui, qui nous parle de ce qu'il fait. Surtout qu'il reprend un auteur classique très connu (Prévert, NDLR). Ça me touche d'autant plus que j'ai fait mon histoire des arts sur Jacques Prévert, donc ça m'intéressait.* »

Une rencontre en appelle d'autres

Jean-François Flament, sculpteur sur bois, expose jusqu'à aujourd'hui à la Maison quercitaine de Nouvelle-Zélande. Cet artiste qui aime se présenter comme « *plasticien-sculpteur* », a découvert le lieu d'exposition quercitain par hasard. En fait, l'opportunité d'exposer à son tour à la Maison quercitaine de Nouvelle-Zélande s'est concrétisée quelque part lors d'une visite à l'exposition des oeuvres de l'artiste-peintre Jean-Michel Marquant. Comme quoi, lorsque l'on entre dans une expo, on n'en sort jamais bredouille, ni de l'esprit, ni d'autre chose d'ailleurs.

Le camping, c'est pas la mort !

La fatigue sans doute ? Mercredi soir, lors du conseil municipal, le maire Paul Raoult a évoqué le « *gardien du cimetière* » alors qu'était évoquée la question du camping... Lapsus qui a forcément déclenché des rires. Pourtant, le camping du Quesnoy affiche souvent complet, c'est donc que c'est pas vraiment la mort ! ■